

Lors du Sommet social qui s'est tenu le 15 février, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi.

Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut

Il y a donc urgence.

Les organisations syndicales refusent tout recul de l'âge légal de départ à la retraite, tout allongement de la durée de cotisations, et toute remise en cause de la règle des derniers 6 mois dans la fonction publique.

Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en

général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics.

La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public.

Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré :

retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation interprofessionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous. Elles décident ensemble d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars.

Elles appellent tous les salariés, et la population à maintenir durablement la pression pour gagner.

Mardi 23 mars 2010

- à Bourges, à 10 h 30, place Séraucourt**
- à Vierzon, à 10 h 30, Forum République**
- à Saint-Amand à 10 h 30, place de la République (place Carrée)**
- à Saint-Florent-sur-Cher à 10 h 30, place de la République**
- à La Guerche à 11 h, place du Général de Gaulle**